



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Clarte-et-souplesse>

LES DOSSIERS DE LA GRANDE RELEVÉ

Clarté et souplesse

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1986 - N° 842 - février 1986 -

Date de mise en ligne : mercredi 17 juin 2009

Date de parution : février 1986

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Nous avons tous prouvé quel point il est difficile de faire admettre des solutions contraires à l'optique traditionnelle et des préjugés tenaces. Et cela est particulièrement vrai quand nous abordons la question du chômage.

Je crois qu'avant de développer des thèmes qui déroutent nos interlocuteurs, il convient d'exposer avec suffisamment de précision les principes généraux, base de notre philosophie de l'économie, dont la logique et la clarté ne peuvent échapper à des esprits tant soit peu ouverts. Replacés dans ce cadre, nos solutions seront mieux comprises. Pour rassurer les sceptiques, il faut encore souligner que si les principes paraissent à première vue rigides, les applications sont souples et que diverses modalités pourront être étudiées, voire expérimentées. Clarté et souplesse sont les deux qualités qui rendront notre doctrine accessible et convaincante.

Pour être parfaitement clairs, nous aurions avantage à définir d'emblée les deux volets qui constituent l'ossature de tout système économique : ils concernent les relations, d'une part entre la production et la consommation, d'autre part entre le travail humain et les besoins de la production. Nous ne devons jamais perdre de vue cette dualité et la symétrie qu'elle présente. De l'économie échangiste, système injuste et oppressif fondé sur le profit et la concurrence, nous retiendrons surtout qu'elle aboutit à un double déséquilibre, alors que l'économie distributive réalise facilement un double équilibre. Ainsi l'absurdité du premier système fera ressortir, par contraste, la rationalité du second.

On ne peut vivre dans l'économie dite libérale, abstraction faite des allocations et subventions qui en atténuent la dureté, que si l'on réussit à vendre, soit des produits ou des services, soit sa force de travail : c'est ce que Marcel Dieudonné appelle « l'économie du gain. Or un produit ne peut plus se vendre s'il est abondant, et de même, quand les machines ajoutées à l'homme créent une offre de travail globale surabondante, l'individu ne trouve plus de débouchés pour sa force de travail. Le public doit saisir ce caractère double et symétrique de la crise, et comprendre qu'une crise de débouchés, résultant de ce qui normalement devrait apporter le bien-être, est en elle-même un paradoxe et une absurdité : c'est le double scandale des invendus qu'on gaspille et des chômeurs qu'on laisse dans le dénuement. Dans ce système, seuls les plus chanceux et les plus habiles sont assurés de prospérer ou de survivre. Quant aux remèdes proposés, ils sont aussi aberrants que le système lui-même : réduire l'offre au lieu d'accroître la demande, créer de emplois au lieu de les répartir.

A l'opposé, notre doctrine pourrait se condenser dans une formule : la souveraineté économique des consommateurs, ce qui, dans la perspective des deux volets, se traduit par deux principes : mettre la production au service de la consommation, et le travail humain (équitablement réparti, et sans que personne risque d'être marginalisé) à la disposition de la production. D'où un double partage, celui des revenus (réalisés pratiquement grâce à la monnaie de consommation) et celui du travail. L'image d'une communauté où règne ce double équilibre peut être évoquée à titre de modèle analogique.

Si tout cela s'impose avec la force de l'évidence à l'esprit de notre interlocuteur, il sera à même d'apprécier judicieusement notre position sur le problème du chômage. Les deux volets, dont le premier a surtout un aspect économique, et le second surtout un aspect social, s'interpénètrent. Notre solution ne consiste pas seulement à partager équitablement le travail (ce qu'un socialiste réformiste admettrait facilement) ; elle implique aussi que les revenus sont calculés en fonction du volume total de la production, et non à partir d'une équivalence traditionnelle entre l'effort fourni et la rémunération de cet effort. Insérée dans un contexte économique révolutionnaire, cette forme sociale a pris toute sa valeur, et l'équilibre réalisé est double.

Mais ici, plus que nulle part ailleurs, la souplesse est indispensable. Si l'idée de rémunération s'est effacée, si nul ne peut être pénalisé parce que l'économie n'a pas besoin de lui, il ne s'ensuit pas qu'il faille exclure toute modulation du revenu en fonction de la durée vécue et des conditions (choisies ou non) du travail. Une conception trop rigide de l'égalité - équité et égalité ne sont pas toujours synonymes - ne ferait qu'éloigner de nous des personnes qui seraient acquises par

ailleurs à l'essentiel de nos thèmes.

Je n'ai fait jusqu'ici aucune allusion au problème capital des échanges extérieurs, et j'ai raisonné comme s'il était possible à une nation de vivre en autarcie. Nous devons être en mesure de prouver que des solutions conformes à nos principes distributifs, qui nous permettraient tous d'échapper aux conséquences désastreuses de la concurrence internationale, peuvent être proposées aux autres pays. Mais il est probable que nous nous heurterons pendant longtemps à un refus. Et ce refus posera de nouveaux problèmes.

Dans tous ces domaines, nos recherches devront porter aussi bien sur les mesures transitoires que sur les modalités d'un système distributif, et il nous faut admettre qu'une assez grande diversité est possible. Notre crédibilité en sera accrue.